

Position Pro Natura

Vision de la forêt suisse

© Pro Natura, 2026
Reproduction possible uniquement avec autorisation écrite

Pro Natura, Halle 4-5, Dornacherstrasse 192, 4053 Bâle
Tel. 061 317 91 91
mailbox@pronatura.ch
www.pronatura.ch
Compte pour dons: CH11 0900 0000 4000 0331 0

Photos : Jan Gürke (page de titre), Lesly Helbling (page 11, 13), Pro Natura

Gestaltung: Ritz & Häfliger, Basel

Position adoptée par le Conseil des délégué·e·s Pro Natura le 6 décembre 2025



Position de Pro Natura sur la forêt

Introduction	
La vision de Pro Natura pour la forêt suisse	4
La forêt est sous pression	4
01 Aire forestière	5
En Suisse, l'aire forestière ne diminue pas et sa répartition géographique est maintenue	
Une forêt proche de l'état naturel contribue à l'infrastructure écologique* de la Suisse	5
02 Biodiversité forestière	5
Laisser libre cours à l'évolution naturelle de la forêt et promouvoir activement la biodiversité	
Améliorer la qualité écologique des forêts	6
La faune, élément de l'écosystème* forestier	7
Plus de biodiversité en forêt	7
03 Changement climatique et autres influences externes sur la forêt	10
S'appuyer sur les capacités d'autorégulation* de la forêt	
S'inspirer de la nature plutôt que transformer activement la forêt	10
La forêt n'est pas une solution au problème du CO ₂	10
Réduction massive des émissions d'azote	11
Attention aux espèces exotiques*	11
04 Gestion forestière proche de la nature	12
La gestion des forêts doit être durable et proche de la nature	
La sylviculture proche de la nature* est mise en œuvre de manière rigoureuse	12
05 Utilisation du bois	14
Le bois, matière première renouvelable exclusivement issue d'une production durable	
Déclaration d'origine et certification contribuent au choix de produits durables	14
06 Forêt protectrice	14
Une délimitation réaliste des périmètres de protection contre les dangers naturels	
L'entretien de la forêt protectrice doit mieux intégrer la promotion de la biodiversité	14
07 Loisirs et détente en forêt	15
Aborder la forêt avec respect et considération	
Gérer le public dans les forêts vouées aux loisirs	15
08 Infrastructures en forêt	16
Un minimum d'infrastructures en forêt	
Glossaire	17
Les mots marqués d'un astérisque (*) sont expliqués dans le glossaire.	

La vision de Pro Natura pour la forêt suisse

«La forêt évolue dans une large mesure selon sa diversité et sa dynamique naturelles*, offrant de l'espace à une biodiversité en station*. Elle assume ses fonctions* naturelles et constitue ainsi une base vitale pour les êtres humains.

Nous respectons l'écosystème* forestier et les organismes vivants qui s'y trouvent, nous reconnaissons et apprécions sa valeur intrinsèque. Notre usage de la forêt est respectueux et durable.

Là où la forêt est exploitée, elle l'est systématiquement selon les principes d'une gestion forestière proche de la nature. Sa surface totale ne diminue pas et sa répartition géographique est maintenue.»

La forêt est sous pression

La forêt est un milieu naturel composé de biocénoses très complexes et interdépendantes. Elle revêt une grande importance pour la diversité biologique et constitue l'un des fondements de la vie humaine. Elle exerce un effet régulateur sur le climat, purifie l'air et l'eau et protège contre les dangers naturels. Elle produit du bois. La forêt influence positivement la santé physique et psychique de l'être humain; elle est utilisée comme espace de loisirs et de détente.

Les exigences croissantes en matière d'utilisation et les influences extérieures exercent une forte pression sur la forêt, mettant en péril sa biodiversité et ses fonctions*. Au titre des menaces, on compte par exemple l'augmentation de la surface nécessaire à la construction de nouvelles infrastructures, l'accroissement sur tout le territoire des apports d'azote provenant de l'agriculture, du trafic et de l'industrie, l'intensification de l'exploitation forestière par le biais de machines plus lourdes, une augmentation régionale de la production de bois, notamment pour répondre à la demande croissante en énergie, ainsi que l'intensification et la multiplication des activités de loisirs en forêt. Le changement climatique entraîne des modifications notables de l'écosystème* forestier.

Un écosystème* forestier fonctionnel constitue la base de toutes les fonctions* de la forêt dont nous sommes dépendants. Pro Natura s'engage, en partenariat avec de nombreux acteurs, pour la préservation d'un écosystème* forestier proche de l'état naturel, et recherche à cet effet des solutions intersectorielles. Les principes de la sobriété* peuvent aider à avancer sur la voie des changements nécessaires.

01 Aire forestière

En Suisse, l'aire forestière ne diminue pas et sa répartition géographique est maintenue

De grandes surfaces forestières d'un seul tenant, interdépendantes et écologiquement connectées sont à la base d'un écosystème* forestier fonctionnel. Pour garantir de telles surfaces, il est nécessaire de conserver la forêt dans son étendue. La protection juridique stricte de l'aire forestière est primordiale pour atteindre cet objectif; Pro Natura s'engage pour son maintien. Une augmentation de la surface forestière est possible, ce qui ne justifie toutefois ni défrichements* ni assouplissement de la protection de la forêt.

En cas de défrichement*, Pro Natura exige que les reboisements compensatoires ou les mesures de compensation dans le domaine de la protection de la nature et du paysage n'entraînent pas la destruction d'autres espaces naturels de valeur. Ce point est particulièrement important dans les régions densément peuplées comme le Plateau et les zones urbaines.

Une forêt proche de l'état naturel contribue à l'infrastructure écologique* de la Suisse

En plaine comme en montagne, la forêt est un élément structurant du paysage. Les forêts contribuent avec les haies, les bosquets champêtres, les berges boisées* et les arbres isolés, à la création de réseaux et à la structuration du paysage.

Pro Natura demande que les principes d'une gestion forestière proche de la nature soient appliqués à la forêt, lui permettant de contribuer dans une large mesure à l'infrastructure écologique*.

Pro Natura est également favorable à des formes d'utilisation particulières, proches de l'état naturel, comme le pâturage en forêt ou le pâturage boisé*, qui contribuent au maintien d'un paysage diversifié et de grande valeur écologique.

02 Biodiversité forestière

Laisser libre cours à l'évolution naturelle de la forêt et promouvoir activement la biodiversité

Pour promouvoir l'ensemble de la biodiversité naturelle en forêt, deux approches importantes et complémentaires sont essentielles, selon Pro Natura: laisser libre cours à l'évolution naturelle de la forêt dans une large mesure sans intervention humaine et promouvoir la biodiversité de manière ciblée et active. Pro Natura s'engage activement pour ces deux approches.

Là où la forêt évolue librement, toutes les phases de succession surviennent; sur ces surfaces, la forêt peut se développer naturellement à la suite de perturbations. Les phénomènes naturels tels que les tempêtes, les avalanches ou les incendies font en effet partie de la dynamique naturelle* de la forêt. Ils offrent de grandes opportunités à la biodiversité, car ils permettent aux espèces héliophiles* et thermophiles* de la phase pionnière* ainsi qu'aux espèces dépendantes du bois mort* de la phase de décomposition* de s'établir. Les enseignements tirés de phénomènes naturels passés, comme la tempête «Lothar» en 1999 ou l'incendie de forêt près de Loèche

(VS) en 2003, démontrent que la capacité de régénération de la forêt est très importante. La strate herbacée repousse rapidement et abondamment et le rajeunissement de la forêt reprend après quelques années.

Les interventions ciblées en forêt permettent de promouvoir activement la diversité des milieux naturels et des structures ainsi que les niches écologiques. Les espèces rares et spécialisées ont souvent des exigences particulières en matière d'habitat* et nécessitent une promotion ciblée dans leurs habitats respectifs. À condition que le mode d'exploitation soit adéquat, de nombreuses espèces peuvent être favorisées dans les forêts de production également.

Améliorer la qualité écologique des forêts

Pour assurer à long terme des forêts diversifiées et une biodiversité de qualité, **Pro Natura** demande des améliorations d'ordre écologique sur différents plans, mentionnés ci-après. Les mesures requises diffèrent selon les régions biogéographiques, aspect qui doit être pris en compte pour une utilisation ciblée des ressources.

Laisser sur place et favoriser le vieux bois et le bois mort*

Le vieux bois et le bois mort* sont caractéristiques des phases tardives de l'évolution* des forêts. Le bois mort* de grande dimension ainsi que le bois mort* sur pied sont particulièrement précieux sur le plan écologique. Ils offrent un habitat* à de nombreux groupes d'espèces comme les insectes, les champignons et les lichens. De nombreuses espèces de ces groupes sont menacées. Les îlots de vieux bois*, les réserves forestières naturelles* et l'accroissement du volume de bois mort* sont des instruments éprouvés de promotion de la biodiversité dans les forêts de production.

Laisser se développer et favoriser les forêts pionnières

Les essences pionnières sont caractéristiques des premières phases de l'évolution* de la forêt. Les forêts pionnières offrent un habitat* à de nombreux groupes d'espèces héliophiles* et thermophiles*, comme les papillons diurnes ou certains oiseaux. Les forêts pionnières peuvent voir le jour à la suite de phénomènes naturels. On peut ainsi laisser se développer et promouvoir les essences pionnières là où elles s'implantent naturellement.

Identifier et conserver les arbres-habitats*

Les arbres-habitats* comprennent une grande variété de microhabitats, généralement plus nombreux et plus diversifiés dans le cas de très vieux arbres en raison d'un état d'altération avancé: cavités et blessures au niveau du tronc, bois mort* dans la couronne, écoulements de sève ou de résine, cavités à terreau, etc. Autant de niches servant d'abri, de site de reproduction et de nidification ou de lieu d'hivernage pour de nombreux groupes d'espèces.

Conserver et créer de petites structures

En forêt, les petites structures comme les disques racinaires*, les vieux murs de pierre, les blocs de rocher, le lierre sur les arbres, doivent absolument être conservées. Il est également possible de créer de manière ciblée de petites structures telles que des tas de branches ou de pierres.

Créer et entretenir des forêts claires

Les forêts claires sont caractérisées par des conditions de lumière et de température particulières. Elles sont naturellement présentes dans des stations* très sèches, sur des terrains escarpés et sur des sols peu profonds; il est également possible d'en créer dans des sites adéquats et de les maintenir par une gestion appropriée. La strate herbacée y est abondante, et la floraison riche et variée; de nombreuses espèces de papillons diurnes, d'oiseaux et de reptiles en bénéficient.

Faire revivre des modes de gestion traditionnels

Les modes de gestion traditionnels comme le pâturage en forêt* et le pâturage boisé*, le taillis* et le taillis sous futaie* ainsi que la selve* sont caractérisés par un peuplement forestier clair ou temporairement clair, habitat* de nombreux groupes d'espèces héliophiles* et thermophiles*.

Renaturer et préserver les forêts humides, marécageuses et alluviales ainsi que les milieux fontinaux

Beaucoup de stations forestières sur des sols humides ou mouillés ont disparu en raison de travaux de drainage. De telles stations peuvent être restaurées en intervenant sur l'alimentation en eau. Les milieux fontinaux en forêt méritent d'être protégés et doivent être revalorisés s'ils ont été dégradés. Des milieux particuliers comme les forêts marécageuses ainsi que les forêts alluviales méritent également protection.

Créer et entretenir des lisières structurées

Une zone de transition structurée entre la forêt et les terres ouvertes constitue un habitat* précieux pour de nombreuses espèces. Une lisière étagée et sinueuse, une ceinture d'arbustes et un ourlet herbacé luxuriants contribuent à la diversité des structures et facilitent l'interconnexion d'espaces de nature différente. Nombre de petits mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de papillons diurnes et d'orthoptères bénéficient de ces milieux naturels semi-ouverts devenus rares. Les lisières intérieures de la forêt, par exemple le long des chemins, peuvent également se révéler d'une grande valeur écologique*, pour autant qu'elles soient entretenues avec ménagement.

La faune, élément de l'écosystème* forestier

L'utilisation de l'espace par la faune varie en fonction de l'heure de la journée et de la saison, et dépend de l'offre alimentaire, de la présence de refuges sûrs, de la hauteur de la couche de neige hivernale, de la compétition intra- et interspécifique, de la prédation ainsi que des perturbations dues aux activités humaines. Plus un milieu est naturel, avec une offre alimentaire suffisante et la présence de grands prédateurs, moins il y aura de dégâts aux arbres dus aux ongulés.

C'est pourquoi **Pro Natura** s'engage pour des forêts naturelles ou proches de l'état naturel où les ongulés, tout comme les autres animaux sauvages, trouvent un habitat* adéquat. Lors d'abrouissement massif qui met en péril la régénération naturelle de la forêt, particulièrement dans les forêts protectrices, des plans de gestion régionaux et intersectoriels sont néanmoins utiles. Pour être particulièrement prometteurs, ces plans doivent être développés et mis en œuvre avec tous les acteurs concernés et contenir des objectifs cynégétiques clairs, visant par exemple à réduire l'influence des ongulés sur le rajeunissement.

Plus de biodiversité en forêt

La forêt est un milieu naturel extrêmement diversifié, avec des biocénoses extrêmement complexes et un cycle de développement très lent. L'écosystème* forestier fonctionne parfaitement lorsque tous les stades du cycle naturel – du stade pionnier au stade de décomposition – sont représentés en proportions suffisantes.

Pro Natura estime que la diversité naturelle est essentielle: elle constitue la base d'un écosystème* forestier fonctionnel et de toutes les fonctions* de la forêt qui contribuent à assurer la vie humaine.

Pour maintenir à long terme la biodiversité et les fonctions* écosystémiques, une étude du Forum Biodiversité Suisse¹ a établi qu'un tiers environ de la superficie de la

¹ Guntern J., Lachat T., Pauli D., Fischer M. (2013): Flächenbedarf für die Erhaltung der Biodiversität und der Ökosystemleistungen in der Schweiz (rapport en allemand). Forum Biodiversité Suisse de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), Berne.

Suisse est nécessaire. En ce qui concerne le milieu forestier, l'étude a identifié deux déficits principaux, à savoir les stades tardifs d'évolution et les forêts claires. Afin de maintenir la biodiversité dans ces domaines, il faut au moins 30 % de la surface forestière. Cet objectif est également revendiqué au niveau international par l'expression «30 by 30», qui vise la mise sous protection effective de 30 % de la superficie des terres et des mers d'ici 2030. Cet objectif a été adopté en décembre 2022 par la Conférence de l'ONU sur la Biodiversité à Montréal. En tant que partie contractante, la Suisse s'est engagée à contribuer à la réalisation de cet objectif. Dans ce contexte, **Pro Natura** revendique ce qui suit :

Au moins 18 % de la surface forestière² sont affectés exclusivement et à long terme à la biodiversité

Pour préserver la biodiversité, il faut aussi bien des surfaces forestières où le développement naturel de la forêt suit son cours sans être perturbé, que des périmètres où des interventions ciblées peuvent avoir lieu en faveur de certaines espèces ou de certains milieux naturels*. Sur au moins 10 % de la surface forestière, l'évolution se déroule naturellement sans aucune intervention, y compris les phases de vieillissement et de décomposition*. Des interventions ponctuelles en faveur des lisières peuvent être réalisées. De plus, au moins 8 % de la surface forestière sont activement dédiés à la promotion de la biodiversité, conformément à un objectif concret et à l'aide de mesures appropriées. Dans toutes les zones biogéographiques du pays, du Plateau jusqu'aux Alpes, les associations forestières* fréquentes tout comme celles qui sont naturellement rares doivent être représentées de manière adéquate dans ce réseau d'aires forestières protégées. De grandes superficies forestières continues d'au moins 100 hectares constituent également un élément essentiel de ce réseau. Pour garantir la protection à long terme de ces zones, l'instrument bien établi des réserves forestières naturelles* et des réserves forestières spéciales* est approprié, de même que d'autres formes d'arrêtés de protection. Les propriétaires forestiers sont indemnisés de manière appropriée pour l'éventuel manque à gagner.

En outre, au moins 12 % de la surface forestière sont gérés prioritairement pour la biodiversité

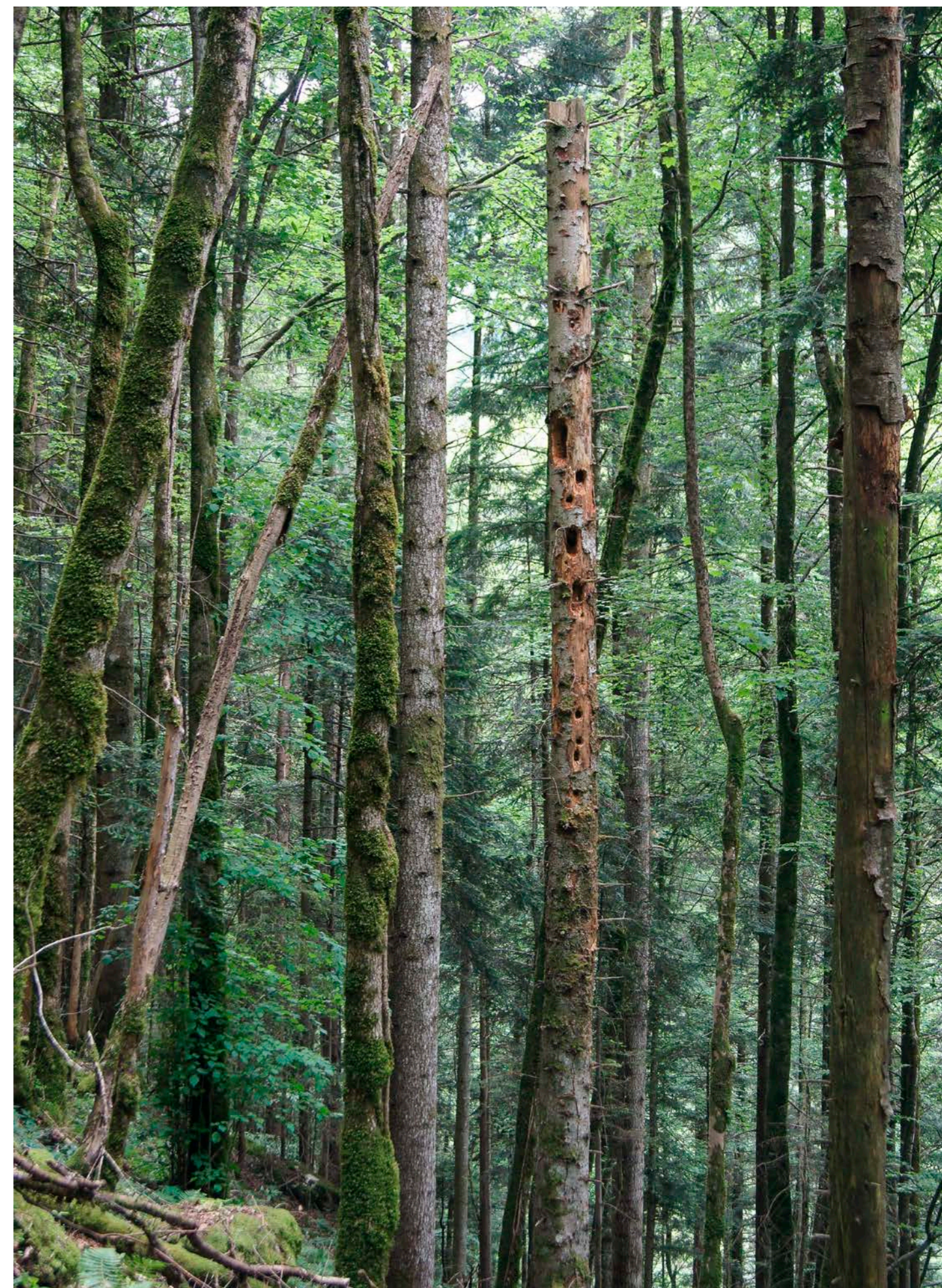
Dans les forêts de production, d'autres périmètres doivent être définis, dans lesquels la biodiversité est prioritaire et sera favorisée selon des objectifs définis. Il pourra s'agir par exemple de lisières richement structurées qui auront été améliorées sur le plan écologique, d'habitats* de petites dimensions écologiquement importants, d'éléments de réseaux écologiques, etc. Les mesures nécessaires ont la priorité sur la production de bois ou d'autres fonctions* de la forêt. Selon les objectifs fixés, de telles surfaces peuvent avoir un caractère dynamique et, avec le temps, changer de lieu au sein d'une région donnée.

De telles surfaces sont intégrées dans les instruments de planification afin d'assurer la définition des objectifs, la mise en œuvre et le contrôle. Les propriétaires forestiers sont indemnisés de manière appropriée pour leurs prestations.

La biodiversité est favorisée de manière intégrative sur les 70 % restants de la superficie forestière

Dans les forêts exploitées, la biodiversité doit toujours être prise en compte parmi les autres fonctions* de la forêt et être favorisée de manière intégrative dans le cadre d'une gestion proche de la nature.

²Mario F. Broggi, Georg Willi (1993): Waldreservate und Naturschutz (en allemand). SBN, Basel.



03 Changement climatique et autres influences externes sur la forêt

S'appuyer sur les capacités d'autorégulation* de la forêt

Sous l'influence du changement climatique et de l'augmentation des phénomènes extrêmes qui accompagne celui-ci, la forêt se modifie. Elle s'adapte naturellement aux nouvelles conditions environnementales. Les paysages forestiers peuvent se transformer. Les fonctions* naturelles de la forêt, dont les êtres humains ont besoin pour vivre, sont aussi touchées et peuvent être compromises par ces changements. Le rôle joué par la forêt dans le cycle de l'eau, ainsi que pour le refroidissement et le filtrage de l'air est particulièrement concerné.

Pro Natura estime qu'il faut accepter ces changements, dans une certaine mesure, et apprendre à leur faire face. De manière générale, un mode de vie qui ménage les ressources est décisif pour limiter les effets du changement climatique.

Face à ces changements, **Pro Natura** demande que la capacité d'autorégulation* et d'auto-organisation des écosystèmes* forestiers soit davantage prise en considération, en laissant davantage d'espace à la dynamique naturelle* et en tenant compte de manière accrue des processus naturels d'évolution dans la gestion de la forêt.

S'inspirer de la nature plutôt que transformer activement la forêt

Pro Natura insiste sur le rôle central du rajeunissement naturel pour la stabilité des arbres et des forêts. Dans ce contexte, les essences indigènes jusqu'ici peu fréquentes peuvent jouer un rôle important à l'avenir en raison de leur diversité et de leur grande capacité d'adaptation.

Pro Natura s'oppose à la transformation active de la forêt par l'introduction d'espèces exotiques*, pour l'adapter au climat de demain. Il est crucial de persévérer dans la mise en œuvre des principes de la sylviculture proche de la nature*. Le changement climatique ne doit pas servir de prétexte pour un raccourcissement général des périodes de révolution*.

Le recours à des essences exotiques*, dont on ne connaît ni les effets sur les écosystèmes* ni la capacité de survie à long terme, comporte des risques inconnus. De telles espèces peuvent en outre devenir envahissantes. Lorsqu'il est nécessaire, à titre exceptionnel, de recourir à des plantations ou à des semis pour maintenir les fonctions* de la forêt, il convient, aux yeux de **Pro Natura**, d'utiliser uniquement des essences indigènes en station* afin de réduire les risques pour l'écosystème* concerné.

La forêt n'est pas une solution au problème du CO₂

Les arbres et le sol forestiers fixent et stockent le carbone de l'atmosphère jusqu'à leur décomposition. À long terme, il n'est donc pas raisonnable de considérer ce réservoir dynamique de carbone comme une contribution à la réduction des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Pro Natura demande de renoncer à la production et au commerce de certificats CO₂ pour la forêt et de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Réduction massive des émissions d'azote

Les influences extérieures pèsent lourdement sur nos forêts. Ainsi, les importantes immissions d'azote causées par l'agriculture, le trafic et l'industrie sur tout le territoire entraînent l'acidification des sols forestiers et une réduction de leur fertilité, ainsi qu'une banalisation et un appauvrissement des strates herbacée et arbustive, au détriment de la croissance et de la stabilité des forêts.

Pro Natura exige des mesures ciblées dans ces domaines afin de réduire les émissions d'azote.

Attention aux espèces exotiques*

Les organismes introduits intentionnellement ou non par l'être humain au-delà des barrières naturelles de propagation peuvent devenir envahissantes ou pathogènes, et ainsi menacer, voire évincer complètement les espèces indigènes. Afin de réduire les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans la forêt, **Pro Natura** exige la mise en œuvre de stratégies suprarégionales respectant l'environnement et impliquant des collaborations intersectorielles. Des moyens suffisants doivent être engagés à cette fin.



04 Gestion forestière proche de la nature

La gestion des forêts doit être durable et proche de la nature

La gestion des forêts permet l'exploitation de bois et la protection contre les dangers naturels, et peut aussi contribuer à favoriser la biodiversité. Différents régimes* sylvicoles sont mis en œuvre en Suisse, qui mènent à des structures forestières diversifiées. On peut mentionner le régime en mosaïque*, le régime de la coupe d'abri* et la forêt jardinée*. Pro Natura salue la grande diversité des structures forestières qui en résultent.

Pro Natura soutient une gestion respectueuse et durable des forêts, pour autant qu'elle soit conforme aux principes de la sylviculture proche de la nature*, qui ont une longue tradition dans le pays. Cela signifie que les interventions doivent systématiquement s'inspirer de processus naturels tels que le rajeunissement naturel et les stades d'évolution de la forêt, ainsi que des conditions de station* et de la diversité des structures.

Pro Natura demande que les connaissances concernant l'évolution naturelle de la forêt, les stations*, la biodiversité et la gestion forestière proche de la nature constituent des piliers de la formation et de la formation continue des professionnels de la forêt.

En outre, **Pro Natura** demande la suppression des subventions qui nuisent à la biodiversité, à l'exemple des aides financières pour l'aménagement du réseau de dessertes forestières.

La sylviculture proche de la nature* est mise en œuvre de manière rigoureuse

La préservation et l'amélioration de la qualité écologique revêtent une importance déterminante en ce qui concerne un écosystème* forestier proche de la nature, ce qui est valable aussi dans les forêts de production.

Pro Natura demande que les principes suivants, en particulier, soient systématiquement mis en œuvre dans le cadre de la gestion forestière proche de la nature. Ces principes ne doivent pas être remis en question sous le prétexte des modifications dues au changement climatique:

Recourir aux essences indigènes

La gestion des forêts tire parti de la vaste gamme d'essences indigènes à disposition en s'appuyant sur la diversité génétique (écotypes*). La proportion feuillus/résineux repose sur le rapport naturel dans chaque station* forestière.

Donner la priorité au rajeunissement naturel

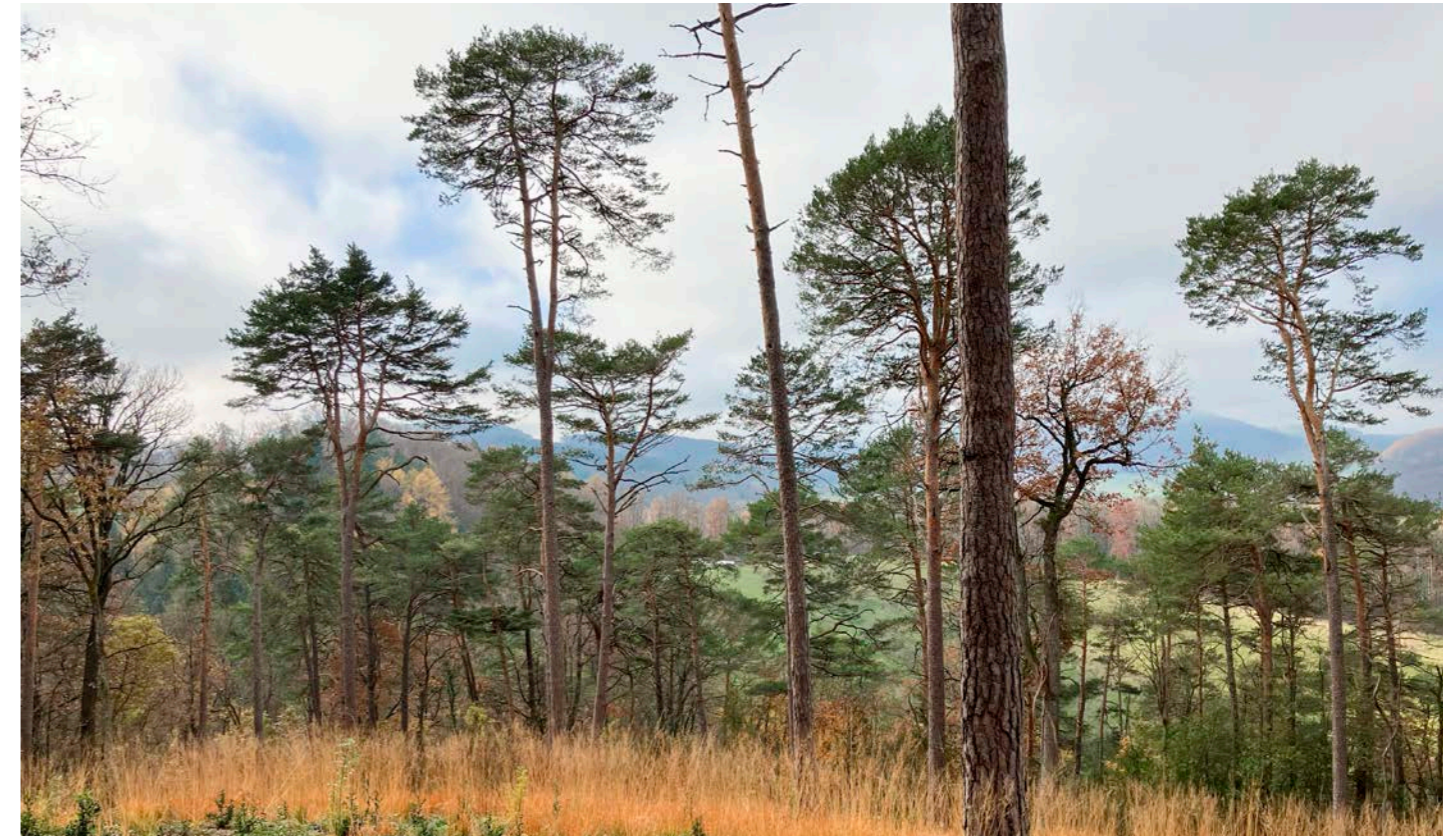
Il est essentiel de miser en priorité sur le rajeunissement naturel pour assurer une meilleure stabilité des arbres et des forêts.

Éviter les grands périmètres complètement dégagés

La production de bois par des coupes laissant de grandes surfaces complètement dégagées, même pour peu de temps, doivent absolument être évitées afin de préserver le climat forestier et d'éviter l'altération des propriétés du sol.

Priorité absolue à la protection des sols

Les techniques d'exploitation et le recours aux machines doivent impérativement ménager les sols. Il s'agit d'éviter le compactage des sols pour en préserver la structure et la vie souterraine.



Ni pesticides, ni autres substances étrangères en forêt

Aucun pesticide n'est utilisé dans la gestion des forêts. Les autres substances étrangères, comme les engrais ou les organismes et substances génétiquement modifiés, n'ont pas non plus leur place en forêt.

Pas de stockage de bois en forêt

Le bois abattu et destiné à être commercialisé doit être rapidement évacué, et non stocké en forêt, afin d'éviter qu'il devienne un piège pour la petite faune ou les insectes. Le bois entreposé temporairement en forêt avant transport ne doit pas être traité aux pesticides ou autres substances similaires.

Respecter les périodes de repos

Lors d'interventions en forêt, les périodes régionales de nidification, de reproduction et de mise bas doivent être prises en considération afin d'éviter de perturber la faune. Ces périodes s'étendent de début avril à fin juillet, voire, selon l'altitude et les conditions météorologiques, de mars à fin août.

Préserver la diversité des structures et les milieux naturels de petite surface

La diversité des structures en forêt est déterminante pour la qualité du milieu naturel. Dans les forêts de production également, les mares, les disques racinaires*, les tas de pierres et autres petites structures sont donc tolérés et préservés. Les essences indigènes importantes sur le plan écologique, telles que les essences pionnières ou les essences rares, doivent être favorisées là où elles s'implantent naturellement. Les arbres-habitats* et les bordures de chemins avec une strate herbacée contribuent également à la biodiversité dans les forêts de production.

Accepter une plus grande part de vieux bois et de bois mort*

Les forêts de production doivent elles aussi présenter suffisamment de vieux bois et de bois mort* sur pied et au sol. Dans ce but, il faut renoncer à exploiter du bois qui n'a pas atteint la limite du bois fort*, de même qu'à la récolte d'arbres entiers. En général, branches et les cimes doivent rester en forêt.

05 Utilisation du bois

Le bois, matière première renouvelable exclusivement issue d'une production durable

Le bois peut remplacer une partie des matières premières dont la production est nuisible pour le climat comme l'acier, l'aluminium, le béton ou le pétrole, et à ce titre, il joue un rôle important dans une économie durable.

Pro Natura exige que l'exploitation de bois soit durable sur les plans international, national et régional. Cela signifie que la quantité de bois exploité doit être inférieure à l'accroissement annuel.

Pro Natura exige que le bois soit, autant que possible, utilisé en cascade*. C'est la condition pour un usage durable et ménageant le climat de ce matériau dans la construction, l'artisanat et comme source d'énergie. Pour une utilisation énergétique, il faut recourir à du bois de rebut, aux déchets industriels et de scieries, ainsi qu'à du bois de forêt de moindre qualité. Il faudrait également utiliser davantage de bois provenant d'espaces non forestiers et des zones urbaines. L'accroissement de la demande de bois énergie ne justifie ni des volumes d'exploitation non durables, ni la récolte d'arbres entiers.

Déclaration d'origine et certification contribuent au choix de produits durables

La déclaration d'origine et la certification des forêts sont utiles pour informer les consommateurs et consommatrices.

Pro Natura est favorable à l'obligation légale de déclarer l'essence et la provenance du bois et des produits en bois, ainsi qu'à des labels bien visibles, des critères clairs et un contrôle de leur application.

06 Forêt protectrice

Une délimitation réaliste des périmètres de protection contre les dangers naturels

En beaucoup d'endroits, la forêt protège les personnes, les bâtiments et les infrastructures contre des phénomènes naturels. Si la fonction de protection est particulièrement importante dans les régions de montagne, les régions de basse altitude peuvent également être concernées. Les forêts qui présentent des structures variées ainsi qu'une large palette d'essences indigènes en station* sont bien préparées à remplir leur fonction protectrice et à s'adapter au changement climatique. Le bois mort*, comme les arbres coupés en chandelle et les troncs disposés en travers de la pente, peuvent contribuer à l'effet de protection. Dans le cadre de l'entretien des forêts protectrices, certains aspects de la promotion de la biodiversité peuvent ne pas être pris en compte. C'est pourquoi **Pro Natura** demande que les périmètres des forêts protectrices soient définis et délimités, respectivement révisés, de manière réaliste. Cela implique d'éviter de définir des surfaces trop étendues.

L'entretien de la forêt protectrice doit mieux intégrer la promotion de la biodiversité

Les principes de la sylviculture proche de la nature* s'appliquent également aux forêts protectrices.

Pro Natura exige que la biodiversité soit encouragée de manière intégrative dans les forêts protectrices également. Dans le cadre d'interventions, il est possible de favoriser la diversité en maintenant et en développant les petites structures, en amenant de la lumière au sol pour les espèces thermophiles* et héliophiles* ainsi qu'en laissant suffisamment de bois mort* pour les xylobiontes*. Parfois, les mesures d'entretien des forêts protectrices contribuent directement à favoriser certaines espèces. Dans d'autres cas, de mineures adaptations des mesures prévues permettent de renaturer l'habitat* d'espèces rares sans compromettre la fonction de protection. Dans la mesure du possible, il convient de laisser libre cours à la dynamique naturelle* dans les forêts protectrices également, à commencer par le rajeunissement naturel. Les travaux de remise en état et les reboisements faisant suite à des phénomènes naturels ne doivent être entrepris que s'ils sont absolument nécessaires pour la fonction protectrice de la forêt, et seules des essences indigènes en station* seront utilisées.

07 Loisirs et détente en forêt

Aborder la forêt avec respect et considération

Les forêts jouent un rôle essentiel dans la pratique d'activités de loisirs ainsi que pour la santé et le bien-être de la population, en particulier à proximité des agglomérations et dans les régions touristiques. Lieu d'apprentissage et d'émerveillement, la forêt occupe une place d'importance dans la culture, les arts et la spiritualité. Elle permet de vivre des expériences en pleine nature, de tisser un lien entre la nature et soi, et de se considérer comme un élément de la nature. Un état d'esprit qui incite au respect des ressources naturelles, essentielles à la vie.

Un séjour en forêt demande un comportement respectueux du milieu forestier et de ses habitants, des propriétaires forestiers et de quiconque s'y trouve.

Pro Natura encourage le public à tenir compte des dispositions de protection de la nature, par exemple des règles de comportement dans les aires protégées. Au crépuscule et la nuit, il est particulièrement important de ne pas faire de bruit et de ne pas émettre de lumière. Les personnes en quête de détente doivent en outre être conscientes qu'une visite en forêt peut aussi comporter des dangers, comme la chute de branches après une tempête ou une période de sécheresse.

Gérer le public dans les forêts vouées aux loisirs

La forêt est en premier lieu un milieu naturel, et non un cadre pour des activités de loisirs et des manifestations.

Pro Natura demande que les activités de loisirs soient gérées et canalisées de manière à ne pas nuire aux fonctions* naturelles de la forêt. Il s'agit notamment de délimiter des zones forestières réservées à l'habitat* de la biocénose, à l'exemple des zones de tranquillité* pour la faune, où les animaux sauvages peuvent se retirer.

Des plans de gestion sont nécessaires dans les zones très fréquentées. Les personnes qui organisent des manifestations, les autorités et les groupes d'intérêt chercheront le dialogue pour trouver des solutions permettant d'éviter les conflits aussi bien avec la nature qu'entre les différents types d'utilisation. La mise à disposition d'une infrastructure de loisirs peut aider à atténuer les conflits ou à améliorer l'accessibilité à la nature. La population est informée de manière adéquate. Des abattages de sécurité peuvent être nécessaires, dans certains cas, aux abords des infrastructures de loisirs.

Pro Natura demande qu'ils soient limités au minimum et que la biodiversité soit prise en considération.

08 Infrastructures en forêt

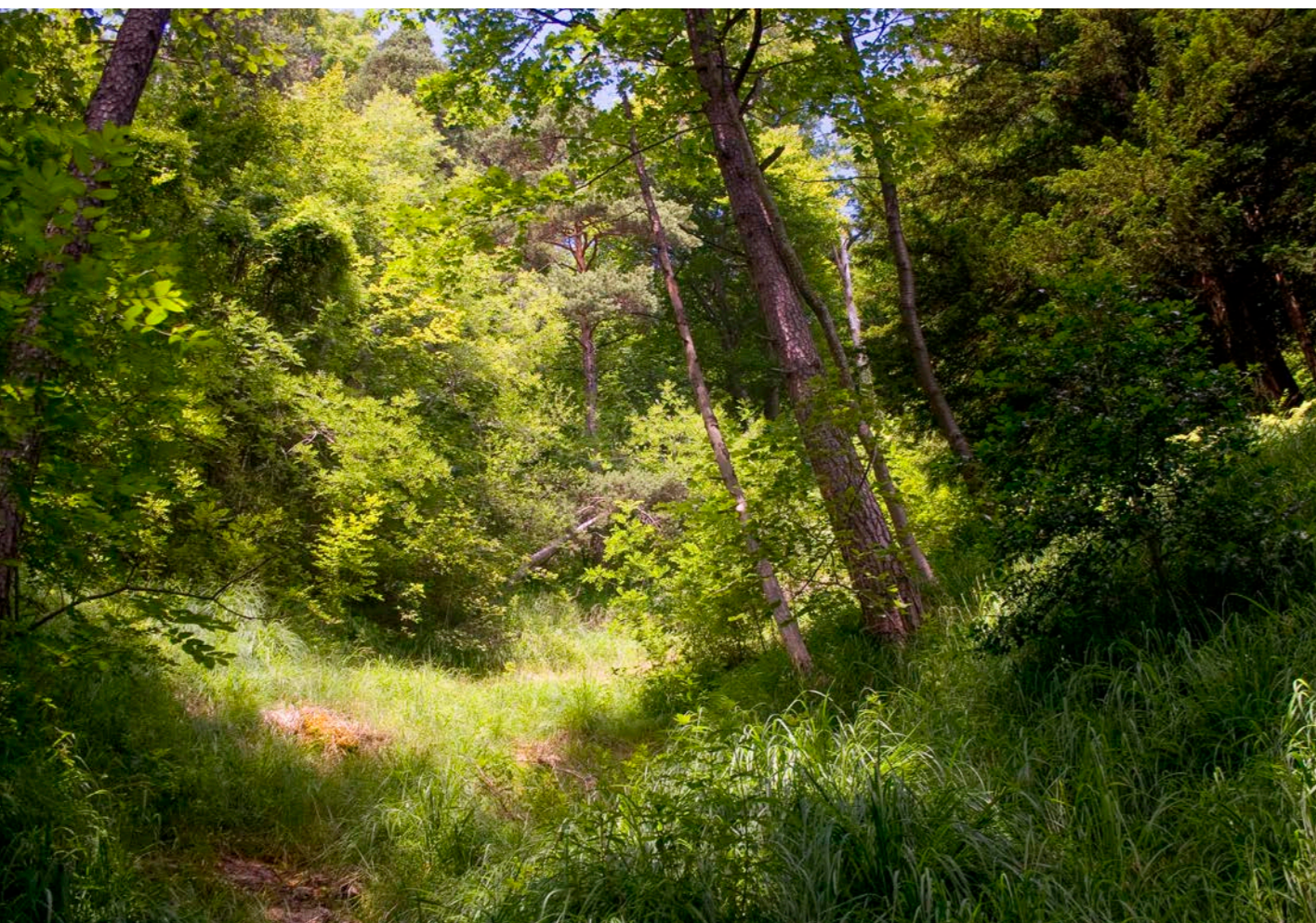
Un minimum d'infrastructures en forêt

En forêt, les infrastructures peuvent entraîner d'importantes perturbations des écosystèmes*.

Pro Natura exige, comme par le passé, qu'aucune construction à but non-forestier ou installation de type industriel ne soit autorisée en forêt, ceci indépendamment de la fonction que celle-ci assume en priorité (production, protection, loisirs). Une desserte de base est nécessaire pour que la forêt puisse être exploitée avec ménagement. Les nouvelles constructions à des fins forestières, routes de desserte comprises, doivent être imposées par leur destination. Une pesée minutieuse des intérêts de la protection de la nature et du paysage, et en particulier de la préservation d'espèces menacées, est requise dans ce contexte.

Pro Natura demande que l'entretien des routes et des sentiers forestiers soit limité au strict nécessaire. Dans les forêts et le long des lisières, les routes existantes ne doivent pas être élargies ni asphaltées.

Pro Natura demande en outre l'arrêt du développement du réseau de desserte existant et le démantèlement des voies de desserte désaffectées et d'autres infrastructures non utilisées.



Glossaire

Adaptée à la station : essence qui n'est pas en station* mais dont les exigences écologiques permettraient de s'adapter à une station* donnée.

Arbre-habitat : arbre vivant ou mort sur pied qui porte une grande diversité d'habitats* pouvant héberger des espèces spécialisées (cavités, branches mortes, fourches, etc.).

Association forestière : ensemble floristique défini caractérisant une station* donnée.

Autorégulation : capacité d'un écosystème* à revenir à son état initial après une perturbation.

Bois fort : pièce de bois, tronc ou branche, dont le diamètre est supérieur à 7 cm.

Bois mort : arbre mort sur pied ou au sol ou partie d'un tel arbre.

Défrichement : suppression du couvert forestier et changement d'affectation temporaire ou permanente du sol; une surface défrichée n'est plus considérée comme forêt au sens juridique.

Disque racinaire : souche renversée avec tout ou partie des racines.

Dynamique naturelle : évolution naturelle de la forêt sans intervention humaine; la dynamique naturelle est souvent schématisée sous forme de cycles représentant les différentes phases d'évolution* de la forêt. Le déroulement de ces phases peut être perturbé par différents événements naturels.

Écosystème : ensemble constitué d'une communauté d'espèces végétales et animales et de micro-organismes, de leur biotope et de leurs interactions.

Écotype : variété génétiquement distincte d'une espèce donnée qui présente des caractéristiques adaptées à des habitats* différents.

En station : espèce naturellement présente dans une station* donnée.

Espèce héliophile : espèce qui demande beaucoup de lumière pour son développement.

Espèce thermophile : espèce qui demande des conditions de température élevées pour son développement.

Exotique : essence introduite hors de son aire de répartition naturelle du fait d'activités humaines.

Fonctions de la forêt : fonctions que l'écosystème* forestier remplit naturellement, telles que protection contre les dangers naturels, production de bois et filtration de l'eau, habitat* pour des plantes et des animaux ainsi qu'espace de détente pour la population.

Forêt jardinée : futaie* constituée d'arbres occupant tout l'espace vertical, dont la structure est susceptible de se perpétuer durablement dans l'espace et le temps et où chaque intervention réunit les critères de rajeunissement, de sélection, de réglage de la structure, de récolte.

Futaie (ou haute futaie) : peuplement forestier dont les arbres sont issus de graines.

Habitat : milieu naturel d'une espèce.

Îlot de vieux bois : surface où l'on renonce à toute exploitation forestière et où la forêt accomplit entièrement son évolution naturelle.

Infrastructure écologique : réseau étendu d'aires protégées et d'aires de mise en réseau qui couvre l'ensemble du pays et relie entre elles des zones accueillant un nombre élevé d'espèces spécialisées et de milieux naturels.

Lisière: zone de transition entre la forêt et d'autres éléments de paysage.

Pâturage boisé et pâturage en forêt (dit aussi: pacage en forêt): les pâturages boisés sont des surfaces soumises à une exploitation sylvopastorale. Ils sont caractéristiques des hauteurs du Jura, mais on les trouve également dans d'autres régions montagneuses. Différentes prairies, des buissons, des arbres et des murs de pierres sèches forment un habitat à l'interface entre la forêt et le pâturage. De nombreuses espèces profitent de cette mosaïque.

Période de révolution: terme d'aménagement forestier désignant le temps qui s'écoule depuis la régénération jusqu'à la maturité d'un peuplement.

Phase de décomposition: phase de l'évolution* naturelle de la forêt durant laquelle les arbres meurent et s'effondrent, créant des trouées pour le rajeunissement.

Phase d'évolution: voir Dynamique naturelle.

Phase pionnière: phase initiale de l'évolution* d'une forêt, composée des premières espèces ligneuses qui s'installent sur un terrain nu ou très perturbé.

Régime: manière d'intervenir dans les peuplements forestiers principalement en ce qui concerne le rajeunissement et l'exploitation du bois.

Régime de la coupe d'abri (dit aussi Régénération sous abri): forme de rajeunissement de la futaie* où le vieux peuplement est exploité en plusieurs prélèvements régulièrement répartis sur la surface.

Régime en mosaïque (dit aussi Régénération en coupe progressive): forme de gestion sylvicole dont l'intervention principale est la coupe progressive du peuplement, échelonnée dans le temps et irrégulièrement distribuée dans l'espace, pour favoriser le rajeunissement naturel.

Réserve forestière: surface forestière dans laquelle la préservation et la promotion de la biodiversité sont prioritaires sur d'autres. Une réserve forestière est garantie à long terme par un contrat (25–50 ans ou plus).

Réserve forestière naturelle (ou réserve forestière totale): surface de forêt au bénéfice d'une protection légale dans laquelle libre cours est laissé à la dynamique naturelle* sans aucune intervention.

Réserve forestière spéciale (ou réserve forestière particulière): surface de forêt au bénéfice d'une protection légale dans laquelle des interventions ciblées sont réalisées en faveur d'espèces ou habitats déterminés.

Selve: peuplement de châtaigniers, plus rarement de noyers, qui sert simultanément à la production de bois et de fruits, de foin et à la pâture; il s'agit d'une forme de gestion agroforestière.

Station: milieu caractérisé par des conditions climatiques, topographiques et édaphiques semblables.

Sobriété: stratégie dont le but est de fixer des limites à des tendances non durables, en particulier la surconsommation, et d'assurer une distribution équitable des biens afin que chaque être humain bénéficie de suffisamment de ressources pour couvrir ses besoins. Pour la définition et compréhension de «sobriété», Pro Natura se base sur la définition de Friends of the Earth Europe: *Sufficiency refers to a strategy of introducing limitations to unsustainable trends – in particular to overconsumption – plus an emphasis on distributional justice in order for everyone to have access to enough resources to meet their needs. Sufficiency (...) lays between the unsustainable extremes of overconsumption and material poverty, which is about using 'enough' for humans to flourish without compromising the stability of the biosphere.*

Sylviculture proche de la nature: l'art. 20 de la loi fédérale sur les forêts stipule que les cantons doivent tenir compte des exigences d'une sylviculture proche de la nature. La loi et son ordonnance ne fournissant pas d'autres indications, cette notion a été précisée dans le projet «Exigences de base d'une sylviculture proche de la nature» de l'OFEV, 2010. Les critères mentionnés englobent notamment le recours aux essences indigènes en station* respectivement adaptées à la station* et de manière prépondérante au rajeunissement naturel, des interventions à petite échelle ou encore l'imitation des processus naturels.

Taillis: peuplement forestier caractérisé par un rajeunissement en rejets de souche et une exploitation par courtes révolutions.

Taillis sous futaie: peuplement forestier constitué d'un taillis* et comportant des arbres de futaie*.

Utilisation du bois en cascade: utilisation du même bois en plusieurs étapes successives, dont l'effet est d'accroître la valeur ajoutée, de réduire la consommation de ressources, d'augmenter la durée de séquestration du CO₂; à titre d'exemple, le bois de récupération non traité (en provenance de bâtiments, de palettes, etc.) peut servir à fabriquer des panneaux de particules et de fibres, les fibres de papier peuvent être recyclées et, en fin de cycle, le bois fournit de l'énergie.

Xylobiontes: espèces qui vivent du ou/et dans le bois.

Zone de tranquillité: zone visant à protéger les mammifères et les oiseaux sauvages des dérangements excessifs liés aux activités de loisirs de l'être humain; la zone de tranquillité est un instrument destiné à canaliser les usages et sert à dissocier dans le temps et dans l'espace des périmètres réservés soit à l'être humain, soit à la faune.

Pro Natura – agir pour la nature, partout !

Pro Natura défend les intérêts de la nature avec conviction et compétence. Elle se mobilise avec rigueur pour favoriser et préserver la faune et la flore indigènes. Pro Natura poursuit ses objectifs par un travail de protection de la nature au niveau politique et sur le terrain, ainsi que par des activités d'éducation à l'environnement et d'information. Elle planifie, réalise et encourage des projets en faveur d'espèces et d'habitats menacés, et se fait l'avocate de la nature afin de défendre ses intérêts. Pro Natura incite les personnes à prendre soin de la nature. Pro Natura garantit la protection de plus de 800 réserves naturelles et une douzaine de centres nature répartis dans toute la Suisse. Association d'utilité publique de droit privé, Pro Natura est tributaire des cotisations de ses membres et des dons qu'elle reçoit. Pro Natura compte plus de 170 000 membres et elle est active dans tous les cantons à travers ses sections.